

Article

Défis de l'organisation comptable et incidences sur la gouvernance financière des institutions d'enseignement supérieur et universitaire de la ville de Beni

Paluku Mulyandanda Sylvestre^{1,*}

¹Faculté de Sciences Economiques et de Gestion, Institut Supérieur Pédagogique de Beni, ISP/Beni, Beni P.O. Box 02, République Démocratique du Congo

* Correspondant : mulyandandas@gmail.com

Abstract: Cet article traite des défis de l'organisation comptable et incidences sur la gouvernance financière des institutions d'enseignement supérieur, universitaire, recherche scientifique et innovations (ESURSI) de la ville de Beni, en République démocratique du Congo. Il répond à un double gap : la rareté des travaux empiriques sur les dispositifs comptables des établissements d'ESURSI en contexte OHADA et l'insuffisante prise en compte des contraintes locales de digitalisation, de contrôle interne et de professionnalisation financière dans les villes secondaires du pays. L'usage cumulé de la méthode descriptive et analytique sur les données recueillies auprès d'un échantillon de 49 agents de 15 institutions de la ville de Beni nous a facilité cette recherche. Les constats les plus importants sont les suivants : 59,2 % d'enquêtés confirment l'existence d'un service comptable formel et bien structuré ; 61,2 % indiquent une tenue comptable seulement partielle et les défis dominants sont le manque de formation continue, l'absence de logiciels comptables, la faiblesse du contrôle interne et l'insuffisance de personnel qualifié ; enfin, 75,5 % d'enquêtés perçoivent une incidence cumulée (forte et modérée) de ces défis sur la gouvernance financière. A travers un tableau de contingence, l'incidence de tous les défis a indiqué un χ^2 calculé de 8,004 < χ^2 critique de 23,68 au ddl 14. L'effet global de ces défis n'est pas suffisamment fort pour établir une dépendance significative entre les deux variables au seuil de 5 %. Cette lecture rejoint les travaux récents selon lesquels les systèmes financiers universitaires performants nécessitent une articulation entre planification stratégique, qualité de l'information comptable, contrôle interne et capacités organisationnelles

Citation : Mulyandanda, P.S., Défis de l'organisation comptable et incidences sur la gouvernance financière des institutions d'enseignement supérieur et universitaire de la ville de Beni. *Etincelle*. 2026, Vol. 26, no. 2. <https://doi.org/10.61532/rime261118>

Reçu: 01 avril 2026

Accepté: 20 juin 2026

Publié: 27 juin 2026

Note de l'éditeur: Ishango-uac reste neutre en ce qui concerne les revendications juridictionnelles dans les cartes géographiques publiées et les affiliations institutionnelles des auteurs.



Copyright: © 2026 par l'auteur. Soumis pour une publication en libre accès selon les termes et conditions de la licence Creative Commons Attribution (CC BY) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).

Mots clés : organisation comptable ; gouvernance financière ; contrôle interne ; digitalisation comptable ; enseignement supérieur

1. Introduction

À l'heure actuelle, les institutions d'enseignement supérieur, universitaire, recherche scientifique et innovations de la République démocratique du Congo sont appelées à concilier leur mission académique avec des exigences croissantes de transparence, de soutenabilité financière et de reddition des comptes. Dans cette perspective, l'organisation comptable ne peut plus être réduite à l'enregistrement technique des opérations : elle constitue un dispositif de gouvernance qui structure la qualité de l'information financière, le contrôle interne, le suivi budgétaire et la décision managériale. La littérature récente montre que la qualité des systèmes d'information comptable et la maîtrise des processus financiers influencent la performance et l'accountability des institutions publiques et universitaires (Garad et al., 2025 ; Hamdy et al., 2025 ; Kim & Chung, 2023).

Dans la ville de Beni, cette exigence se heurte à des contraintes particulières : ressources financières limitées, environnement sécuritaire fragile, hétérogénéité des pratiques de gestion et transition progressive vers les exigences du référentiel OHADA/SYSCOHADA. L'Acte uniforme OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière a renforcé les attentes en matière de comparabilité et de qualité des états financiers, tandis que les pratiques locales restent souvent marquées par la tenue manuelle, la faible formalisation des procédures et l'insuffisance d'outils numériques (Fossung et al., 2020 ; OHADA, 2017). Ces écarts peuvent fragiliser la transparence, la prévention des irrégularités et la planification financière.

Sur le plan théorique, les universités sont considérées comme des organisations professionnelles où coexistent la logique académo-administrative et les exigences de pilotage. Cette gouvernance duale rend le système financier particulièrement sensible à la clarté des responsabilités, à la qualité de l'information comptable et à la robustesse du contrôle interne. Les travaux sur les systèmes de mesure de la performance universitaire montrent que les dispositifs comptables et budgétaires ne sont pas neutres : ils orientent les priorités, les arbitrages et la capacité de l'établissement à rendre compte de son action (Guthrie et al., 2024 ; Mintzberg, 1982).

La digitalisation ajoute une dimension supplémentaire. Les recherches récentes soulignent que les innovations numériques peuvent soutenir les réformes comptables publiques, mais seulement lorsque les ressources humaines, les procédures, la gouvernance des données et les mécanismes de contrôle sont suffisamment préparés (Bekiaris et al., 2026; Hamdy et al., 2025 ; Otia & Bracci, 2022). Ainsi, l'absence de logiciels ou l'usage non maîtrisé des tableurs ne constitue pas seulement un problème d'équipement ; il révèle un déficit organisationnel susceptible d'affecter la fiabilité de l'information financière.

Dans le contexte universitaire africain francophone, quelques travaux récents analysent le rôle de l'information comptable, des ERP et de la dématérialisation dans la gestion des ressources universitaires. Toutefois, ces études concernent surtout des environnements institutionnels plus stabilisés. Le gap principal de cet article réside donc dans l'analyse empirique d'un contexte peu documenté : les institutions d'ESURSI de Beni, ville secondaire de l'Est de la RDC, où les contraintes administratives, sécuritaires et numériques peuvent transformer les faiblesses comptables en risques de gouvernance financière.

C'est dans ce contexte que la présente étude examine les défis de l'organisation comptable et incidences perçues sur la gouvernance financière des institutions d'ESURSI de la ville de Beni. La question principale est la suivante : dans quelle mesure les faiblesses de l'organisation comptable influencent-elles la qualité de la gouvernance financière des institutions d'ESURSI de Beni ?

Quatre questions spécifiques guident l'analyse : (1) les institutions étudiées disposent-elles d'un service comptable formel et structuré ? (2) quels sont les principaux défis rencontrés dans l'organisation comptable ? (3) quel est le profil de qualification des agents affectés aux services financiers ? (4) comment ces défis sont-ils associés à la gouvernance financière ?

L'objectif général est d'identifier les défis de l'organisation comptable et d'apprécier leurs incidences sur la gouvernance financière des institutions d'ESURSI de Beni. De manière spécifique, l'étude vise à documenter le niveau de formalisation des services comptables, à identifier les défis rencontrés, à apprécier le profil de qualification des agents financiers et à discuter les implications de ces défis sur la gouvernance financière.

À partir des questions de recherche, l'étude retient quatre hypothèses de travail : H1, une proportion importante des institutions d'ESU de Beni dispose d'un service comptable formel, mais cette formalisation reste insuffisante au regard des

exigences de gouvernance ; H2, les principaux défis relèvent de la formation continue, de la digitalisation comptable, du contrôle interne et de la disponibilité de personnel qualifié ; H3, le niveau de qualification des agents financiers demeure hétérogène ; H4, les défis comptables sont perçus comme affectant négativement la gouvernance financière, notamment la transparence, le contrôle et la prise de décision. L'interprétation de ces hypothèses reste prudente, car l'étude repose sur des perceptions déclarées et sur un échantillon de taille limitée.

2. Méthodologie

La présente recherche adopte un devis descriptif et analytique, avec une orientation principalement quantitative complétée par une analyse qualitative de contenu. La méthode descriptive sert à présenter l'état de l'organisation comptable des institutions d'ESURSI de Beni ; la méthode analytique par le tableau de contingence examine les liens entre les défis identifiés et la gouvernance financière ; la méthode statistique à travers les tests de khi-deux et de proportion nous permis d'analyser les résultats des enquêtes. Par ailleurs, l'analyse de contenu a servi à exploiter les réponses ouvertes des enquêtés. Elle les a regroupés en catégories thématiques : digitalisation, contrôle interne, formation continue, manuels de procédures, qualité des pièces justificatives et respect des lignes budgétaires. Cette analyse qualitative renforce l'interprétation des résultats chiffrés, sans se substituer à une analyse statistique inférentielle complète (Bardin, 2013).

La population d'étude est composée des agents affectés aux services financiers des quinze institutions d'ESURSI Beni composées de huit universités et sept instituts supérieurs. L'échantillon comprend 49 répondants sélectionnés par choix raisonné, car étant directement impliqués dans les opérations financières, la tenue comptable, le suivi budgétaire ou l'administration des ressources. Le questionnaire constitue l'outil principal de collecte des données exploitées. Ces données de terrain (de la préenquête à l'enquête) ont été récoltées durant la période allant du 19 décembre 2025 au 13 mai 2026, bien sûr précédé par un prétest de ce questionnaire. Les données ont été récoltées sous anonymat incluant seulement les agents des institutions possédant des arrêtés ministériels. Toutes les personnes ciblées ont répondu à notre questionnaire car étant en fonction dans leurs institutions. A son tour le logiciel SPSS a facilité le codage des données, ainsi que la production des différents tableaux.

Tableau 1. La fonction occupée dans l'institution

]	Fonction occupée	Effectifs (I)	
			%
1	Caissier(e)	13	26,5
2	Comptable	13	26,5
3	Directeur financier ou assistant de l'AB et/ou du SC	7	14,3
4	Administrateur du Budget	9	18,4
5	Secrétaire Général Administratif	4	8,2
6	Percepteur	3	6,1
Total		49	100

Source : nos enquêtes de terrain

L'échantillon se caractérise par une diversité de responsabilités, permettant de croiser les regards sur la gestion financière. Les fonctions de caissier(e) et de comptable sont les plus représentées, comptant chacune 13 enquêtés (26,5 %), soit un total de 53,1 % de l'effectif. Cette forte proportion s'explique par leur rôle central dans les opérations quotidiennes et la tenue de la comptabilité de ces institutions. Ici tous les agents affectés au service de finances ont été enquêtés pour l'obtention des données empiriques.

3. Résultats et discussion

Cette section présente les éléments recueillis auprès des enquêtés. Les résultats sont organisés sous forme de tableaux et commentaires analytiques afin de faciliter leur compréhension et leur exploitation scientifique.

3.1. Identification des enquêtés

Tableau 2. La catégorie de l'institution d'appartenance

Question	Catégorie de l'institution	Effectifs (fc)	Pourcentage (%)
Quelle est la catégorie de votre institution ?	Université	25	51
	Institut Supérieur	24	49
	Total	49	100

Source : nos enquêtes sur terrain

25 enquêtés, soit 51 % proviennent des universités, tandis que 24 enquêtés, représentant 49 %, appartiennent aux instituts supérieurs. La même situation s'est fait observer à travers leur nombre, soit 8 universités contre 7 instituts supérieurs.

3.1.1. Détermination de l'ancienneté moyenne des agents de service des finances des institutions d'ESURSI Beni

En se servant des notions de la statistique et si l'enquêté le plus ancien a déjà réalisé 22 ans de service et le nouveau n'a qu'une année, alors l'étendue est de : $\rightarrow$

$$d = X_{\max} - X_{\min}$$

$$d = 22 - 1 \rightarrow d = 21 \text{ ans}$$

k étant le nombre des classes d'années d'ancienneté ; nous avons $k = 1 + \frac{10}{3} \log n$. Sachant que taille de l'échantillon $n = 49$ enquêtés, alors $k = 1 + \frac{10}{3} \log 49 \rightarrow k = 6,63 \sim 7 \text{ classes}$.

Comme l'ancienneté ne peut pas être négative, l'amplitude (a) s'obtient par $= \frac{d}{k}$ $a = \frac{21}{7} = 3 \text{ ans}$ et la borne inférieure à considérer est $X_{\min} = 1 \text{ an}$.

A son tour la borne supérieure $bs = bi + a$. $bs = 1 + 3 \rightarrow bs = 4$.

Tableau 3. Tableau de calcul de l'ancienneté moyenne de nos enquêtés

Classe	Intervalle (xi)	Effectifs (ni)	%	Centre (xi)	ni*xi	xi- $\bar{x}$	(xi - $\bar{x}$) ²	ni(xi - $\bar{x}$) ²
1	1 à 4 ans	26	53,1	2,5	65	-9	88,898	2311,35
2	5 à 7 ans	11	22,4	6	66	-6	35,148	386,63
3	8 à 10 ans	4	8,2	9	36	-3	8,577	34,31
4	11 à 13 ans	3	6,1	12	36	0	0,005	0,02
5	14 à 16 ans	3	6,1	15	45	3	9,434	28,30
6	17 à 19 ans	1	2,0	18	18	6	36,862	36,86
7	20 à 22 ans	1	2,0	21	21	9	82,291	82,29
Total		49	100,0	83,5	287	-	-	2879,76

Source : Nos enquêtes par questionnaire et calculs statistiques

$\bar{X} = \frac{\sum ni \cdot \bar{x}_i}{ni} = \frac{287}{49} = 5,857$ que nous arrondissons à 6 ans comme ancienneté moyenne de l'ensemble de nos enquêtés.

Nous pouvons également déterminer la variance afin d'obtenir l'intervalle de confiance,

$$\delta^2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^k ni (xi - \bar{x})^2 \rightarrow \delta^2 = \frac{1}{49} \sum_{i=1}^7 2879,76 \quad \delta^2 = 58,77$$

Comme $n > 30$, utilisons s^2 l'estimateur de la variance, qui devient,

$$s^2 = \frac{1}{n-1} \sum_{i=1}^k ni (xi - \bar{x})^2$$

$$s^2 = \frac{1}{49-1} \sum_{i=1}^7 2879,76 = 59,99 \quad \text{et puis } s = \sqrt{s^2} \quad s = \sqrt{59,99} = 7,745$$

L'Intervalle de confiance (IC) s'obtient par : IC de $\mu \in [\bar{X} \pm Z_{\frac{\alpha}{2}} \frac{s}{\sqrt{n}}]$

IC de $\mu \in [6 \pm 1,96 \frac{7,745}{\sqrt{7}}]$ IC de $\mu \in 6 \pm 2,168$

IC : $3,83 \leq \mu \leq 8,168$ IC : $4 \leq \mu \leq 8$.

Nous sommes confiants en 95 % que l'ancienneté moyenne des agents commis au service de finances des institutions d'ESURSI de la ville de Beni est comprise entre 4 et 8 ans. Ce qui nous permet d'avoir plus de confiance aux données fournies par eux car la majorité est expérimentée.

Tableau 4. Niveau d'études des agents de service de finances

Question	Niveau d'étude	Effectifs (fo)	%
Quel est votre niveau d'étude ?	Diplômé d'Etat	6	12,2
	Graduat	14	28,6
	Licence LMD	8	16,3
	Licence PADEM	16	32,7
	Master	2	4,1
	DEA	3	6,1
	Total	49	100

Source : nos enquêtes

Ce tableau démontre la diversité académique de nos enquêtés. La majorité des enquêtés disposent d'un niveau d'instruction universitaire, étant donné que plus de la moitié des répondants possèdent au moins un diplôme de Licence. Cette situation constitue un avantage pour l'étude, car les participants sont supposés avoir des connaissances suffisantes en gestion, comptabilité et administration financière.

Tableau 5. Domaine de formation des agents de service de finances

Question	Domaine	Effectifs (fo)	%	ft	fo-ft	(fo - ft)	χ^2
Quel est votre domaine de formation ?	Sciences de gestion ou économiques	34	69,4	24,5	9,5	90,25	3,684
	Autre domaine d'étude	15	30,6	24,5	-9,5	90,25	3,684
	Total	49	100	49	-	-	7,367

Source : nos enquêtes

34 personnes, soit 69,4 %, sont issues des sciences de gestion ou des sciences économiques, tandis que 15 répondants, soit 30,6 %, proviennent d'autres domaines d'études.

L'analyse statistique du khi-carré, $\chi^2 = \sum \frac{(fo-ft)^2}{ft}$

donne : $\chi^2 = \frac{(34-24,5)^2}{24,5} + \frac{(15-24,5)^2}{24,5}$ $\chi^2 = 7,367$.

Étant donné que la valeur calculée (7,367) > la valeur critique (3,84), la différence observée entre les deux catégories est statistiquement significative. En utilisant la loi normale à travers le test de conformité, nous posons :

Ho : hypothèse nulle, Ho : $p \leq p_0$. Et Ha : hypothèse alternative,

Ha : $p > p_0$.

Pour cette recherche $p_0 = 85\%$ qui est le taux de qualification souhaité (hypothèse) des agents des services de finances de l'ESURSI Beni.

D'où Ho : $p \leq 0,85$; Ha : $p > 0,85$ et p, proportion estimée = 0,694

$$\text{et puis } Z = \frac{p-p_0}{\sqrt{\frac{p_0(1-p_0)}{n}}} \quad Z = \frac{0,694-0,85}{\sqrt{\frac{0,85(1-0,85)}{49}}} \quad Z = -3,0582 \text{ arrondi à } -3.$$

Par la table statistique nous obtenons que -3 au risque d'erreur de 5 % correspond à une probabilité (p-value) de 0,0011. Comme p-value < $p_0 = 0,85$ nous acceptons l'hypothèse nulle et concluons que le taux de qualification souhaité n'est pas atteint. Ce résultat infirme notre troisième hypothèse selon laquelle le taux de qualification des agents de service de finances des Institutions d'ESU de la ville de Beni serait de plus de 85 %.

3.1.2. Organisation de la comptabilité au sein des institutions d'ESU de la ville de Beni

Tableau 6. Existence d'un service de comptabilité formel et structuré à l'institution

Question	Opinion	Effectifs (fo)	%	ft	fo-ft	(fo - ft) ²	χ^2
Votre institution dispose-t-elle d'un service de comptabilité formel et structuré ?	Oui	29	59,2	24,5	4,5	20,25	0,827
	Non	20	40,8	24,5	-4,5	20,25	0,827
	Total	49	100	49	-	-	1,653

Source : nos enquêtes

Commentaire : ce tableau prouve que 29 personnes (59,2 %) ont affirmé que leur institution dispose d'un service de comptabilité formel et bien structuré, tandis que 20 répondants (40,8 %) ont indiqué le contraire.

Par l'analyse statistique du khi-carré, pour 1 degré de liberté et au seuil de signification de 5 %, la valeur calculée (1,653) est inférieure à la valeur critique (3,84). La différence observée entre les réponses « Oui » et « Non » n'est pas statistiquement significative. Cette situation nécessite de renforcer l'organisation et la formalisation des services comptables afin d'améliorer la gouvernance financière des institutions d'ESURSI Beni.

Par le test de proportion et avec $p_0 = 70 \% = 0,7$; nous posons $H_0 : p \leq 0,7$ et $H_a : p > 0,7$ et p, proportion estimée obtenue = 0,592 et puis

$$Z = \frac{p-p_0}{\sqrt{\frac{p_0(1-p_0)}{n}}} \\ Z = \frac{0,592-0,7}{\sqrt{\frac{0,7(1-0,7)}{49}}} \\ Z = -1,6497 \text{ arrondi à } -1,7.$$

La table statistique indique qu'à $Z = -1,7$ correspond une p-value de $0,0401 < p_0 = 0,7$ nous acceptons l'hypothèse nulle en concluant que le taux de disposer d'un service comptable formel et bien structuré de $59,2 \% < 70 \%$.

Ce résultat infirme notre première hypothèse selon laquelle plus de 70 % des Institutions d'ESURSI de la ville de Beni disposeraient d'un service de comptabilité formel et bien structuré.

Tableau 7. La régularité de la tenue de la comptabilité

Question	Opinion	Effectifs (fo)	%	Ft	fo-ft	(fo - ft) ²	χ^2
La comptabilité générale est-elle régulièrement tenue dans votre institution ?	Oui	14	28,6	16,33	-2,33	5,4289	0,332
	Non	5	10,2	16,33	-11,33	128,3689	7,861
	Partiellement	30	61,2	16,34	13,67	186,8689	11,443
	Total	49	100	49	-	-	19,637

Source : nos enquêtes

L'étude montre que la pratique comptable est globalement insuffisante dans les institutions interrogées : 61,2 % des enquêtés indiquent qu'elle est tenue de manière partielle, 28,6 % estiment qu'elle est régulière et 10,2 % affirment qu'elle ne l'est pas. Le test du Khi-carré $\chi^2 = 19,637$ est supérieur à la valeur critique de 5,99 confirme que ces écarts de perception sont statistiquement significatifs. Cette tenue partielle devient un défi d'irrégularité.

Tableau 8. Les outils utilisés pendant la tenue de la comptabilité

Question	Outils utilisés	Effectifs (fo)	%	ft	fo-ft	(fo - ft) ²	χ^2
Quels outils utilisez-vous pendant la tenue de votre comptabilité ?	Registres manuels	28	57,1	12,25	15,75	248,063	20,25
	Logiciels comptables	7	14,3	12,25	-5,25	27,563	2,25
	Tableurs (Excel)	7	14,3	12,25	-5,25	27,563	2,25
	Registres manuels et tableurs	7	14,3	12,25	-5,25	27,563	2,25
	Total	49	100	49	-	-	27,00

Source : nos enquêtes.

28 enquêtés, soit 57,1 % de l'effectif total, déclarent utiliser principalement des registres manuels pour l'enregistrement des opérations comptables. Ces résultats montrent une forte prédominance des méthodes traditionnelles de tenue de la comptabilité. Cette situation peut engendrer plusieurs difficultés. Puisque la valeur χ^2 cal (27) est largement supérieure à la valeur critique (7,815), les différences observées entre les modalités sont statistiquement significatives. Cette situation met en évidence un défi important lié à la modernisation par la digitalisation des pratiques comptables.

3.1.3. Défis rencontrés par l'organisation comptable

Tableau 9. Défis majeurs liés à la tenue de la comptabilité générale dans les institutions enquêtées

Question	Principaux défis rencontrés	Effectifs (fo)	% avec 49	ft	fo-ft	(fo -ft) ²	χ^2
Quels sont les principaux défis rencontrés dans la tenue de la comptabilité générale ?	Insuffisance du personnel qualifié	30	61,2	23,5	6,5	42,25	1,798
	Manque de la formation continue	40	81,6	23,5	16,5	272,25	11,585
	Insuffisance du matériel comptable	13	26,5	23,5	-10,5	110,25	4,691
	Absence de logiciels comptables	37	75,5	23,5	13,5	182,25	7,755
	Mauvaise organisation administrative	7	14,3	23,5	-16,5	272,25	11,585
	Faible contrôle interne	31	63,3	23,5	7,5	56,25	2,394
	Retard dans la production des docs comptables	10	20,4	23,5	-13,5	182,25	7,755
	Influence politique	20	40,8	23,5	-3,5	12,25	0,521
	Total	188	-	188	-	-	48,085

Source : nos enquêtes sur le terrain

Commentaire : pour ce cas, l'enquête avait plusieurs choix à effectuer à la fois. Le défi le plus fréquent évoqué est le manque de formation continue en 81,6 %. Cette situation révèle que les agents comptables ne bénéficient pas suffisamment de mises à jour de leurs connaissances et compétences. L'absence de logiciels comptables constitue également une difficulté majeure en 75,5 %. Par ailleurs, 31 répondants (63,3 %) ont mentionné le faible contrôle interne, tandis que 30 répondants (61,2 %) ont souligné l'insuffisance du personnel qualifié. Ces deux facteurs favorisent des erreurs comptables, les irrégularités financières et les difficultés de contrôle de la gestion financière. L'influence politique représente 40,8 %. Le constat est que toutes les 5 institutions publiques étudiées ont des Administrateurs du Budget, tous des formations autres que celle des sciences économiques et de gestion. En revanche, l'insuffisance du matériel comptable est évoquée en 26,5 %, tandis que le retard dans la production des documents comptables concerne 10 répondants, soit 20,4 %.

L'analyse statistique donne une valeur de $\chi^2 = 48,085$. Pour 7 degrés de liberté et au seuil de signification de 5 %, la valeur critique du khi-carré est de 14,07. La valeur élevée du χ^2 calculé confirme que ces défis ne sont pas perçus avec la même importance par les répondants. Ces résultats nous amènent à confirmer notre deuxième hypothèse stipulant que les défis de l'organisation comptable au sein des institutions d'ESURSI de la ville de Beni seraient l'insuffisance de personnel qualifié, manque de formation comptable continue, l'absence de logiciels comptables voire même un faible système de contrôle interne.

Tableau 10. Le respect des principes comptables

Question	Opinion	Effectifs (fo)	%	ft	fo-ft	(fo – ft) ²	χ^2
Le respect des principes comptables est-il assuré chez vous ?	Toujours	9	18,4	12,25	-3,25	10,563	0,862
	Parfois	27	55,1	12,25	14,75	217,563	17,760
	Rarement	11	22,4	12,25	-1,25	1,563	0,128
	Jamais	2	4,1	12,25	-10,25	105,063	8,577
	Total	49	100	49		-	27,327

Source : nos enquêtes

Commentaire : L'étude révèle une application insuffisamment rigoureuse des normes comptables dans les institutions d'ESURSI à Beni : 81,6 % d'enquêtés estiment que leur respect n'est pas permanent. Dans le détail, 55,1 % affirment qu'elles ne sont appliquées que « parfois » et 22,4 % « rarement », tandis que seuls 18,4 % des enquêtés constatent un respect systématique. Cette forte concentration des réponses sur une application intermittente est statistiquement validée par un test du khi-carré (χ^2) = 27,327 > 7,81, confirmant l'existence réelle des insuffisances dans la pratique comptable régulière de la majorité des établissements.

3.1.4. Incidence des défis de l'organisation comptable sur la gouvernance financière des Institutions

Tableau 11. Les défis d'organisation comptable face à la gouvernance financière

Question	Opinion	Effectifs (fo)	%	ft	fo-ft	(fo – ft) ²	χ^2
Les défis comptables affectent-ils la gouvernance financière dans votre institution ?	Oui fortement	18	36,7	16,33	1,67	2,7889	0,171
	Oui modérément	19	38,8	16,33	2,67	7,1289	0,437
	Faiblement	12	24,5	16,33	-4,33	18,7489	1,148
	Total	49	100	49	-	-	1,755

Source : nos enquêtes par questionnaire.

Commentaire : L'enquête révèle que pour une large majorité des répondants (75,5 %), les difficultés d'organisation comptable influencent la gouvernance financière des institutions d'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovations de Beni.

L'impact perçu des défis d'organisation comptable se répartit d'une manière dispersée. (i) modéré en 38,8 % : les difficultés ont une influence perceptible sans bloquer totalement le fonctionnement ; (ii) fort en 36,7 % : les insuffisances comptables font obstacle à la transparence, au contrôle et à l'efficacité ; (iii) faible en 24,5 % : une minorité estime que l'impact reste marginal. (iv) Le test du Khi-carré ($\chi^2 = 1,755$), inférieur à la valeur critique de 5,991 au seuil de 5% pour 2 ddl démontre qu'il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les réponses. Toutefois, en cumulant « le fort » et « le modéré » (75,5%) d'une manière empirique ces résultats confirment notre quatrième hypothèse intitulée : « ces défis affecteraient négativement la gouvernance financière dans la mesure où ils limitent la qualité de la prise de décision, le contrôle financier ».

Tableau 12. Jugement de la gouvernance financière

Question	Modalité	fo	%	ft	fo-ft	(fo – ft) ²	χ^2
Comment jugez-vous la gouvernance financière de votre institution ?	Bonne	14	28,6	16,34	-2,34	5,4756	0,335
	Moyenne	29	59,2	16,33	12,67	160,5289	9,830
	Faible	6	12,2	16,33	-10,33	106,7089	6,535
	Total	49	100,0	49	-	-	16,700

Source : nos enquêtes par questionnaire

Commentaire : ce tableau indique que 29 personnes (59,2 %) estiment que la gouvernance financière est moyenne, tandis que 14 répondants (28,6 %) la jugent bonne et seulement 6 répondants (12,2 %) la considèrent comme faible.

La valeur calculée de $\chi^2 = 16,700 > \chi^2$ critique de 5,991 à 2 degrés de liberté et au seuil de signification de 5 % prouvent que les différences observées entre les modalités sont réelles.

La gouvernance financière est jugée acceptable mais présente encore des insuffisances nécessitant des améliorations afin d'atteindre un niveau de performance financière considéré comme bon.

Ces résultats nous permettent de conclure que la gouvernance financière des institutions d'enseignement supérieur et universitaire de la ville de Beni est globalement perçue de moyenne. Ces résultats prouvent que les difficultés rencontrées dans l'organisation comptable influencent la qualité de la gestion financière des institutions d'ESURSI de Beni, notamment en matière de transparence, de contrôle interne et de planification financière.

Par ailleurs, testons ces résultats au moyen d'un tableau de contingence (tableau croisé) confrontant les défis de l'organisation comptable au jugement de la gouvernance financière de ces Institutions sous étude.

Tableau 13. Relation entre les défis de l'organisation comptable et le jugement de la gouvernance financière dans les institutions d'ESURSI de Beni

N°	Défis de l'organisation comptable	Jugement de la gouvernance financière									
		Bonne	ft	(fo-ft)/ft	Moyenne	ft	(fo-ft)/ft	Faible	ft	(fo-ft)/ft	Total (fo)
1	Insuffisance de personnel qualifié en gestion	2	5,106	1,889	22	20,745	0,076	6	4,149	0,826	30
											χ^2 cum
											2,791

2	Maque de formation continue	11	6,809	2,580	24	27,660	0,484	5	5,532	0,051	40	3,115
3	Insuffisance de matériel comptable	2	2,213	0,021	10	8,989	0,114	1	1,798	0,354	13	0,488
4	Absence de logiciels comptables	6	6,298	0,014	26	25,585	0,007	5	5,117	0,003	37	0,024
5	Mauvaise organisation administrative	2	1,191	0,550	4	4,840	0,146	1	0,968	0,001	7	0,696
6	Faible contrôle interne	4	5,277	0,309	23	21,436	0,114	4	4,287	0,019	31	0,442
7	Retard dans la production des documents financiers	2	1,702	0,052	7	6,915	0,001	1	1,383	0,106	10	0,159
8	Influence politique	3	3,404	0,048	14	13,830	0,002	3	2,266	0,238	20	0,288
	TOTAUX	32	32,000	5,462	130	130	0,944	26	25,500	1,598	188	8,004

Source : Nos calculs sur base de tableau N° 11 et N° 12

Commentaire : Ce tableau met en relation les différents défis de l'organisation comptable rencontrés dans les institutions d'ESURSI avec le jugement porté sur leur gouvernance financière. La somme d'incidences de tous les défis donne un χ^2 calculé de 8,004 < χ^2 critique de 23,68 au ddl 14. Statistiquement il n'existe pas de relation significative entre les défis de l'organisation comptable et le jugement porté sur la gouvernance financière de ces institutions. Bien que le manque de formation continue et l'insuffisance de personnel qualifié apparaissent comme les défis les plus influents, leur l'effet global de ces défis n'est pas suffisamment fort pour établir une dépendance significative entre les deux variables au seuil de 5 %. Ainsi, l'hypothèse selon laquelle les défis de l'organisation comptable influencent significativement la gouvernance financière n'est pas confirmée par ce test de khi-deux.

3.1.5. Analyse du contenu

L'examen des réponses montre que les enquêtés accordent une importance particulière à la modernisation des outils comptables. Plusieurs répondants recommandent la mise en place de logiciels comptables adaptés aux réalités des institutions d'ESURSI. Les enquêtés suggèrent également la conception ou l'adoption d'un système comptable uniforme, simple et efficace. Les répondants de l'Institut Supérieur de Commerce de Beni et de l'Université Chrétienne Bilingue du Congo indiquent d'ailleurs utiliser le logiciel Sage 100 dans la gestion comptable de leurs institutions, ce qui témoigne d'une certaine orientation vers la digitalisation de la comptabilité générale.

Les avis recueillis révèlent également l'importance de la documentation comptable. Les pièces justificatives constituent la base des écritures comptables et renforcent la transparence financière.

Les suggestions formulées pour améliorer la gouvernance financière convergent. Les enquêtés insistent sur le renforcement des capacités des comptables à travers des formations continues. Ils recommandent en outre, l'élaboration et l'application rigoureuse des manuels de procédures administratives et financières afin de clarifier les responsabilités de chaque acteur. En fin, plusieurs répondants préconisent le respect strict des procédures d'engagement des dépenses, des lignes budgétaires et la réalisation d'un suivi budgétaire régulier.

3.2. Discussion

Les résultats confirment que l'organisation comptable des institutions d'ESURSI de Beni reste marquée par des fragilités structurelles. Les défis les plus cités sont le manque de formation continue des comptables (81,6 %), l'absence de logiciels comptables ou de système intégré (75,5 %), la faiblesse du contrôle interne (63,3 %) et l'insuffisance de personnel qualifié (61,2 %). Ces résultats montrent que le problème n'est pas seulement technique ; il combine compétences, outils, procédures et gouvernance. Cette lecture rejoint les travaux récents selon lesquels les systèmes financiers universitaires performants nécessitent une articulation entre planification stratégique, qualité de l'information comptable, contrôle interne et capacités organisationnelles (Garad et al., 2025 ; Guthrie et al., 2024 ; Kim & Chung, 2023).

Le respect non permanent des principes comptables, signalé par une grande majorité des répondants, constitue un point critique. Il peut fragiliser la fiabilité des informations produites, réduire la comparabilité des états financiers et limiter la capacité des organes de gouvernance à arbitrer sur la base de données probantes. Dans le contexte OHADA, la conformité au SYSCOHADA ne se limite pas à l'adoption formelle d'un référentiel ; elle suppose aussi la formation des agents, la formalisation des procédures, la documentation des opérations et la qualité du contrôle interne (Fossung et al., 2020 ; OHADA, 2017).

L'incidence perçue sur la gouvernance financière est importante, mais doit être interprétée avec prudence. Le cumul des réponses « fortement » et « modérément » atteint 75,5 %, ce qui indique une perception claire d'un effet défavorable des défis comptables sur la transparence, le contrôle et la prise de décision. Toutefois, le test de Khi-deux associé au tableau 11 n'est pas significatif ; il ne permet donc pas d'affirmer statistiquement que les modalités d'impact diffèrent fortement entre elles. Les résultats soutiennent ainsi une tendance descriptive forte, qui nécessite une validation par des analyses d'association plus avancées.

Les recommandations formulées sont en relation avec des modèles déjà formulés par certains de nos prédécesseurs. Les procédures comptables constituent le fondement de la gouvernance financière puisqu'elles assurent la standardisation des opérations, réduisent les risques d'erreurs et favorisent la transparence dans la gestion des ressources. Tandis que la compétence professionnelle améliore la qualité de l'information financière, la conformité réglementaire et la prise de décision. Et puis, le contrôle interne constitue un pilier essentiel de la gouvernance financière en garantissant la fiabilité des informations financières, en prévenant les fraudes et améliorant la gouvernance financière des organisations (Mutiganda, 2013 ; Napitupulu, 2023 ; Rubino & Vitolla, 2014).

Ici la digitalisation comptable est à envisager comme un projet organisationnel et non comme un simple achat de logiciel. Les études récentes sur la transformation numérique dans la comptabilité publique montrent que les innovations numériques améliorent l'accountability lorsque les rôles sont clarifiés, les données sécurisées, les utilisateurs formés et les mécanismes de contrôle adaptés (Bekiaris et al., 2026 ; Hamdy et al., 2025 ; Otia & Bracci, 2022). Pour les institutions d'ESURSI Beni, la priorité doit porter sur un paquet intégré : manuel de procédures, plan de formation, logiciel comptable adapté au Plan Comptable Général OHADA, contrôle interne périodique, calendrier de production des rapports financiers et supervision indépendante.

Les recommandations formulées sont en relation avec des modèles déjà formulés par certains de nos prédécesseurs. Les procédures comptables constituent le fondement de la gouvernance financière puisqu'elles assurent la standardisation des opérations, réduisent les risques d'erreurs et favorisent la transparence dans la gestion des ressources. Tandis que la compétence professionnelle améliore

la qualité de l'information financière, la conformité réglementaire et la prise de décision. Et puis, le contrôle interne constitue un pilier essentiel de la gouvernance financière en garantissant la fiabilité des informations financières, en prévenant les fraudes et améliorant la gouvernance financière des organisations (Mutiganda, 2013 ; Napitupulu, 2023 ; Rubino & Vitolla, 2014).

4. Limites et pistes de recherche

Cette étude présente trois limites majeures. Premièrement, les données reposent sur des déclarations d'agents financiers et non sur un audit documentaire indépendant. Deuxièmement, les tests statistiques utilisés restent essentiellement descriptifs ; ils ne permettent pas d'établir une causalité. Troisièmement, l'échantillon est limité à la ville de Beni, ce qui restreint la généralisation des résultats à l'ensemble de l'ESURSI congolais. Des recherches futures devraient combiner enquête, audit documentaire, entretiens approfondis et analyse comparative entre villes ou provinces, afin de mesurer plus précisément l'effet des dispositifs comptables sur la performance financière et la gouvernance institutionnelle.

5. Conclusion et recommandations

Au terme de cette recherche consacrée aux défis de l'organisation comptable et à leurs incidences sur la gouvernance financière des institutions d'ESU de Beni, les résultats montrent que la formalisation comptable existe dans une partie des institutions, mais reste insuffisante afin de garantir une gouvernance financière pleinement transparente, fiable et orientée vers la décision rationnelle.

Les constats les plus importants sont les suivants : 59,2 % des répondants déclarent l'existence d'un service comptable formel et structuré ; 61,2 % indiquent une tenue comptable seulement partielle ; les défis dominants sont le manque de formation continue, l'absence de logiciels comptables, la faiblesse du contrôle interne et l'insuffisance de personnel qualifié ; enfin, 75,5 % des répondants perçoivent une incidence forte ou modérée de ces défis sur la gouvernance financière.

Par ailleurs, le test de proportion et avec $p_o = 85\%$, le taux de qualification souhaité (hypothèse) des agents des services de finances de l'ESURSI Beni et p , proportion estimée obtenue = 0,694. La table statistique de la loi normale à $Z = -3$ au risque d'erreur de 5 % correspond à une probabilité (p -value) de 0,0011. Comme $p\text{-value} < p_o = 0,85$ nous acceptons l'hypothèse nulle et concluons que le taux de qualification souhaité n'est pas atteint. Ce qui infirme notre troisième hypothèse selon laquelle le taux de qualification des agents de service de finances des Institutions d'ESURSI de la ville de Beni serait de plus de 85 %. Haut du formulaire

Aussi pour l'existence d'un service de comptable, avec $p_o = 0,7$ et p , proportion estimée obtenue = 0,592, à $Z = -1,7$ correspond à $p\text{-value} = 0,0401 < p_o = 0,7$. D'où acceptons l'hypothèse nulle en concluant que le taux de disposer d'un service comptable formel et bien structuré de 59,2 % < 70 %. Ce résultat infirme notre première hypothèse selon laquelle plus de 70 % de ces institutions disposeraient d'un service de comptabilité formel et bien structuré.

Par le tableau de contingence, la somme de contributions de tous les défis donne un χ^2 calculé de 8,004 au ddl 14. Statistiquement il n'existe pas de relation significative entre les défis de l'organisation comptable et le jugement porté sur la gouvernance financière des institutions d'ESURSI Beni. L'effet global de ces défis n'est pas suffisamment fort pour établir une dépendance significative entre les deux variables au seuil de 5 %. Ainsi, l'hypothèse selon laquelle les défis de l'organisation comptable influencent significativement la gouvernance financière n'est pas confirmée par ce test de khi-deux. Haut du formulaire

La contribution de l'article est de montrer que, dans un contexte universitaire local marqué par des contraintes de ressources, l'organisation comptable constitue

un levier central de gouvernance. Sans procédures formalisées, compétences régulièrement actualisées, système comptable digitalisé et contrôle interne effectif, la transparence et la reddition des comptes demeurent fragiles.

Les recommandations prioritaires sont : renforcer les dispositifs de contrôle interne ; adopter progressivement un logiciel comptable compatible avec le SYS-COHADA ; élaborer et appliquer un manuel de procédures administratives et financières ; former régulièrement les agents comptables ; recruter ou affecter du personnel qualifié ; et instituer un calendrier de production, validation et archivage des rapports financiers. Les pouvoirs publics devraient également veiller à ce que les responsabilités financières soient confiées à des profils techniquement compétents.

Soulignons également que cette étude établit une tendance descriptive forte, mais ne démontre pas une causalité plus statistique. Sa valeur réside dans la production d'un diagnostic empirique local et dans l'identification de pistes réalistes pour améliorer la gouvernance financière des institutions d'ESURSI de la ville de Beni.

En définitive, l'amélioration de la gouvernance financière dans les institutions d'ESURSI de Beni passe par une professionnalisation réelle de l'organisation comptable. La modernisation numérique ne produira des effets durables que si elle est accompagnée par la formation, le contrôle interne, la documentation systématique des opérations et une culture institutionnelle de reddition des comptes.

Contributions : Conceptualisation, M.P.S.; méthodologie, M.P.S.; validation, M.P.S.; investigation, M.P.S.; ressources, M.P.S.; traitement des données, M.P.S.; écrire le manuscrit, M.P.S.; supervision, M.P.S.; correction du manuscrit, M.P.S. L'auteur a lu et approuvé la version publiée de ce manuscrit.

Sponsor financier : Cette recherche n'a reçu aucun soutien financier.

Disponibilité des données : Les données ne sont pas disponibles.

Remerciement : Non applicable.

Conflits d'intérêt : L'auteur déclare aucun conflit d'intérêt.

Références

1. Bardin, L. (2013). *L'analyse de contenu* (2e éd.). Presses Universitaires de France.
2. Bekiaris, M., Markogiannopoulou, A., Paraponti, T., & Spanou, F. (2026). Digital innovations for public sector accounting reforms: Comparative insights from collaborative efforts. *Journal of Public Budgeting, Accounting & Financial Management*, 38(1), 36–58. <https://doi.org/10.1108/IPBAFM-09-2024-0181>
3. COSO. (2013). *Internal control—Integrated framework*. Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.
4. El Kafssaoui, A., El Mastour, R., El Kebdani, H., & Touab, O. (2024). Le rôle de l'information comptable dans les universités : Une clé pour la gestion efficace des ressources. *Revue Française d'Économie et de Gestion*, 5(2).
5. Fossung, M. F., Ntoug, L. A. T., Santos de Oliveira, H. M., Pereira, C. M. F., Bastos, S. A. M. C., & Pimentel, L. M. (2020). Transition to the revised OHADA law on accounting and financial reporting: Corporate perceptions of costs and benefits. *Journal of Risk and Financial Management*, 13(8), Article 172. <https://doi.org/10.3390/jrfm13080172>
6. Garad, A., Yaya, R., Pratolo, S., Rahmawati, A., Ateeq, A., Al-Absy, M. S. M., Almuraqab, N. A. S., & Danish, F. (2025). Strategic planning, financial system management, and performance in higher education institutions. *Frontiers in Education*, 10, Article 1522107. <https://doi.org/10.3389/feduc.2025.1522107>

7. Guthrie, J., Manes-Rossi, F., Orelli, R. L., & Sforza, V. (2024). Performance management and measurement impacts on universities: (Re)viewing the past, present and future. *Journal of Public Budgeting, Accounting & Financial Management*, 36(6), 1–25. <https://doi.org/10.1108/JPBAFM-10-2023-0176>
8. Hamdy, A., Diab, A., & Eissa, A. M. (2025). Digital transformation and the quality of accounting information systems in the public sector: Evidence from developing countries. *International Journal of Financial Studies*, 13(1), Article 30. <https://doi.org/10.3390/ijfs13010030>
9. IFRS Foundation. (2026). IFRS accounting standards: Jurisdiction profile—Democratic Republic of the Congo. IFRS Foundation.
10. IFAC & CIPFA. (2024). International Public Sector Financial Accountability Index: 2024 global adoption status snapshot. International Federation of Accountants and Chartered Institute of Public Finance and Accountancy.
11. Kim, J., & Chung, I. H. (2023). Accrual-based accounting and fiscal performance: Empirical evidence from higher education institutions. *Public Performance & Management Review*, 46(4), 920–941. <https://doi.org/10.1080/15309576.2023.2178468>
12. Lubis, I. T., Yahya, I., Sibarani, R., & Sinurat, M. (2023). Determination of financial management accountability on higher education performance. *EAI/Springer Proceedings*. <https://doi.org/10.4108/eai.13-9-2023.2341182>
13. Mintzberg, H. (1982). *Structure et dynamique des organisations*. Éditions d'Organisation.
14. Mutiganda, J.C. (2013). Budgetary governance and accountability in public sector organisations. <https://doi.org/10.1016/j.cpa.2013.08.003>
15. Napitupulu, I.H. (2023). Internal Control, Manager's Competency, Management Accounting Information Systems and Good Corporate Governance. <https://doi:10.1177/0972150920919845>
16. Mocquet, B. (2024). Rhizome de l'écosystème du numérique universitaire français. *Médiations et médiatisations*, 17.
17. OHADA. (2017). *Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière et système comptable OHADA révisé*. Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires.
18. Otia, J. E., & Bracci, E. (2022). Digital transformation and the public sector auditing: The SAI's perspective. *Financial Accountability & Management*, 38(2), 252–280. <https://doi.org/10.1111/faam.12317>
19. Rubino, M. & Vitolla, F. (2014). Internal Control over Financial Reporting : Opportunities Using the COBIT Framework. <https://doi:10.1108/MAJ-03-2014-1016>